

**REUNION PUBLIQUE  
AMENAGEMENT DE L'AVENUE  
COLONEL KW ROZANOFF**



# ORDRE DU JOUR

---

- 1) Situation et état des lieux**
- 2) Les objectifs de l'opération**
- 3) Les caractéristiques du projet**
- 4) Projet d'aménagement**
- 5) Programme prévisionnel de l'opération**
- 6) Questions diverses**



# SITUATION DU PROJET





# SITUATION DU PROJET





## ETAT DES LIEUX

---

- Le tronçon entre le Bld d'Haussez et la rue du Peyrouat d'environ 550 ml, à double sens avec des voies de tourne à gauche,
- Largeur de chaussée : 10,50m,
- L'emprise du domaine public entre 13,50m et 17,00m de large
- Les largeurs des trottoirs entre 1,50 à 2,00m,
- De grands espaces devant les habitations et commerces laissent la place au stationnement anarchique des véhicules,
- 39 places de stationnement matérialisée au sol dont certaines matérialisées à cheval sur le trottoir et la chaussée,
- Présence de plusieurs poteaux PTT et EDF sur le trottoir qui entravent le cheminement des piétons
- Revêtement de chaussée et trottoirs dégradés



## OBJECTIFS DE L'OPERATION

---

- Améliorer le cadre de vie des riverains et des commerçants,
- Sécuriser requalifier profondément cet espace public,
- Favoriser les déplacements doux (piétons et 2 roues),
- Améliorer les conditions de stationnement des usagers sur la voie publique,
- Enfouir les réseaux aériens d'éclairage public, ERDF, Orange



## LES CARACTERISTIQUES DU PROJET

---

- Diminuer la largeur de chaussée à 6,00m,
- Aménager 2 plateaux ralentisseurs devant le palais de justice et le carrefour du Peyrouat,
- limiter la vitesse à 30 km/h,
- créer 3 passages piétons sécurisés avec des bornes à faisceau lumineux,
- aménagement des trottoirs d'1,40m de large minimum en béton désactivé des 2 cotés et d'une piste cyclable bidirectionnelle de 2,50m de large entre le futur palais de justice et l'avenue du Peyrouat,
- aménagement d'un parvis piétonnier du futur palais de justice au carrefour avenue Jean Lacoste et boulevard d'Haussez,
- aménagement de 68 places de stationnement sur chaussée dont 3 places PMR,
- végétaliser l'avenue par des plantations d'alignement et des graminées en pied d'arbres.



# PROJET D'AMENAGEMENT

MONT-DE-MARSAN AGGLOMERATION  
Direction du Pôje Technique  
8 Rue du Maréchal Bœquet  
49 000 - MONT-DE-MARSAN

MONT-DE-MARSAN AGGLOMERATION  
Direction du Pôje Technique  
8 Rue du Maréchal Bœquet  
49 000 - MONT-DE-MARSAN

## AVENUE DU COLONEL KW ROZANOFF

Aménagement de voie du tronçon Blvd Jean LACOSTE à la Rue du PEYROUAT



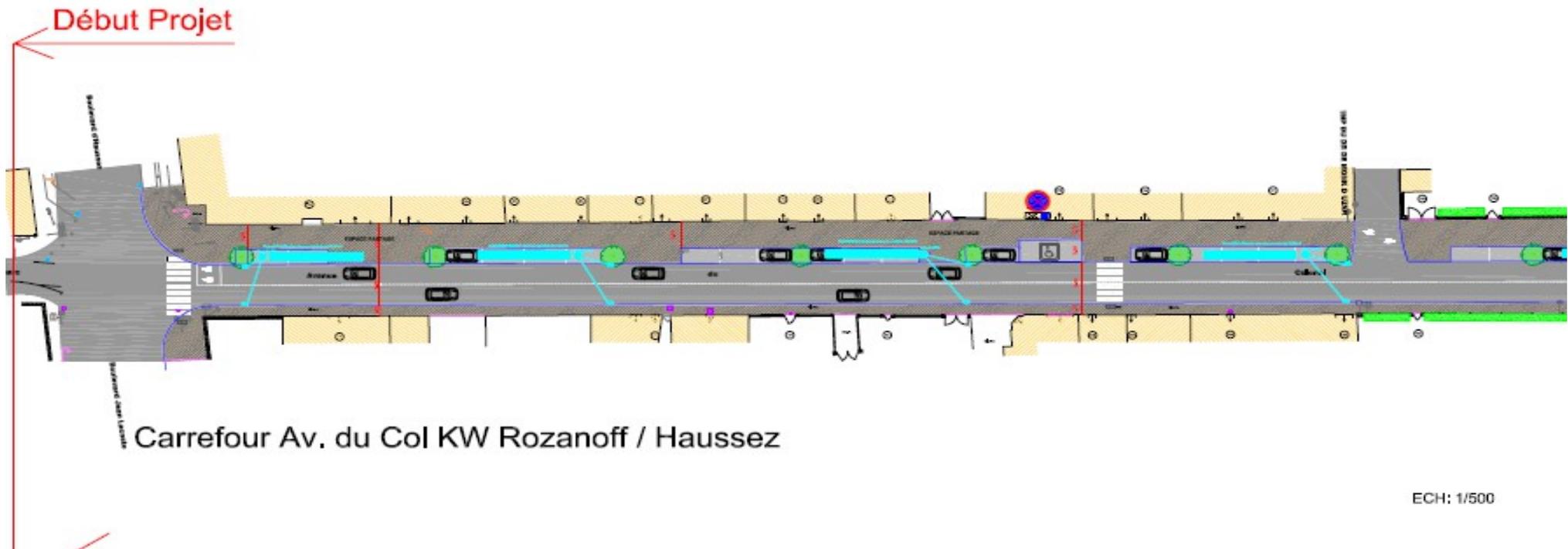


# PROJET D'AMENAGEMENT

**MONT-DE-MARSAN AGGLOMERATION**  
Direction du Pôle Technique  
8 Rue du Maréchal Bosquet  
40 000 • MONT-de-MARSAN

**MONT-DE-MARSAN AGGLOMERATION**  
Direction du Pôle Technique  
8 Rue du Maréchal Bosquet  
40 000 • MONT-de-MARSAN

## AVENUE DU COLONEL KW ROZANOFF - PLANCHE 1

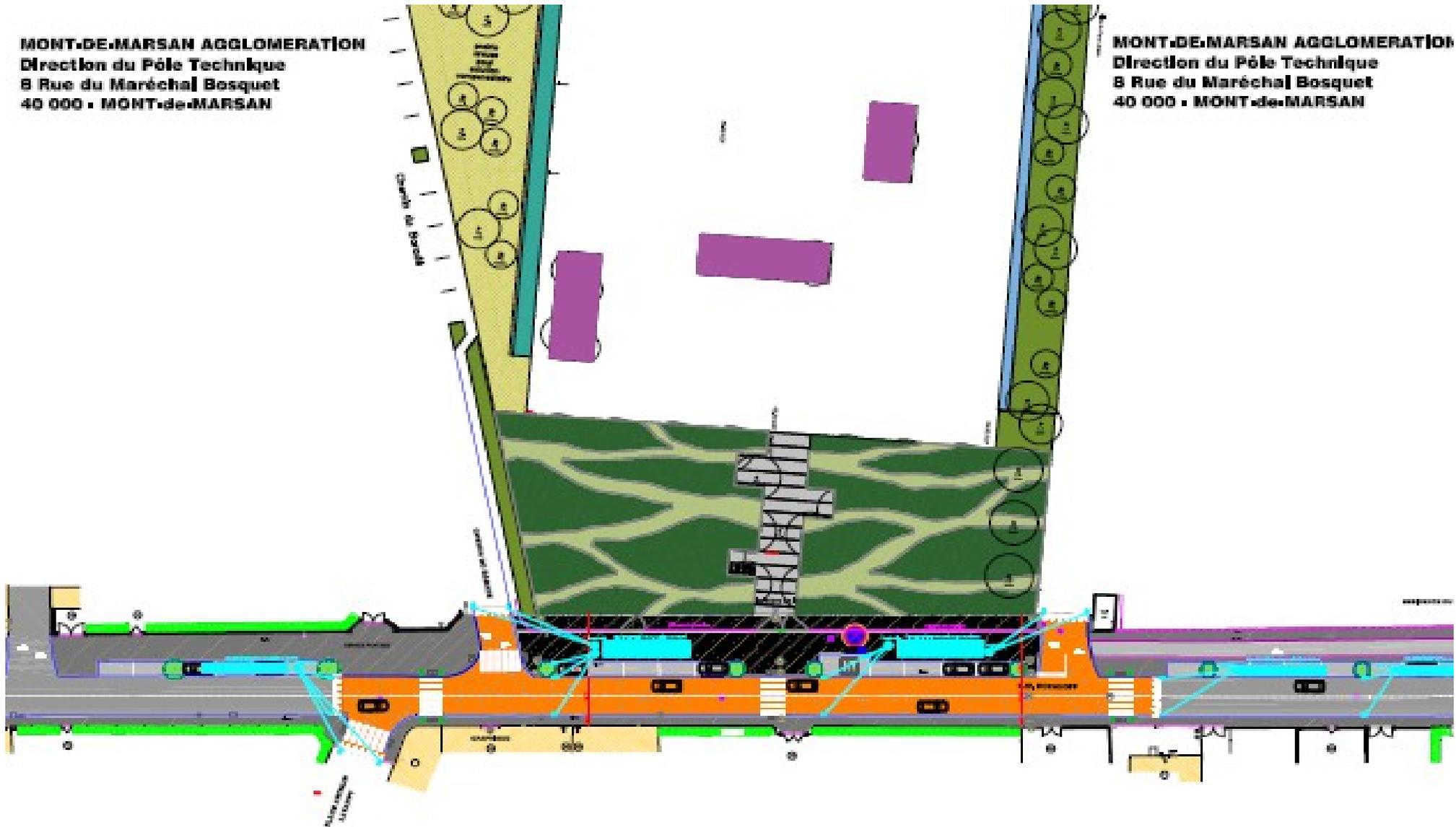




# PROJET D'AMENAGEMENT

**MONT-DE-MARSAN AGGLOMERATION**  
Direction du Pôle Technique  
8 Rue du Maréchal Bosquet  
40 000 • MONT-de-MARSAN

**MONT-DE-MARSAN AGGLOMERATION**  
Direction du Pôle Technique  
8 Rue du Maréchal Bosquet  
40 000 • MONT-de-MARSAN



## AVENUE DU COLONEL KW ROZANOFF - PLANCHE 2

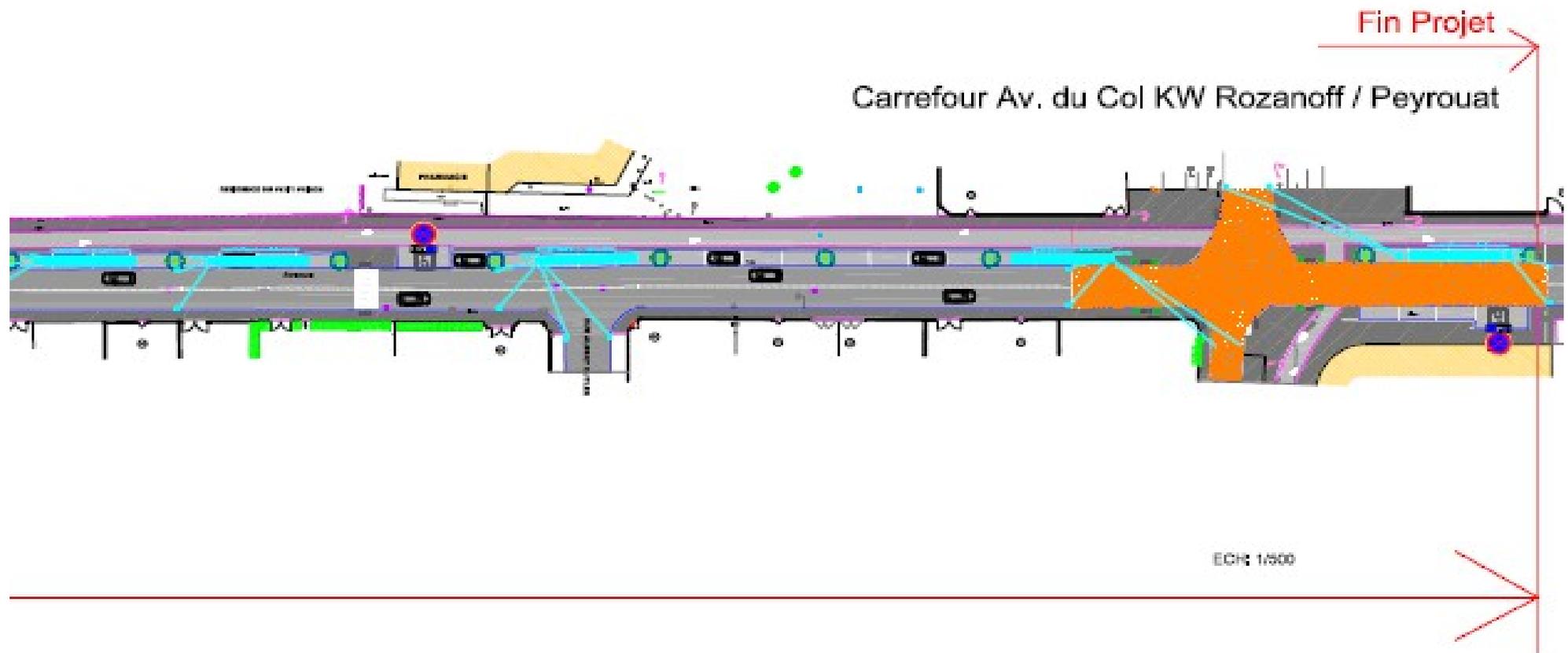


# PROJET D'AMENAGEMENT

**MONT-DE-MARSAN AGGLOMERATION**  
Direction du Pôle Technique  
8 Rue du Maréchal Bosquet  
40 000 - MONT-de-MARSAN

**MONT-DE-MARSAN AGGLOMERATION**  
Direction du Pôle Technique  
8 Rue du Maréchal Bosquet  
40 000 - MONT-de-MARSAN

## AVENUE DU COLONEL KW ROZANOFF - PLANCHE 3





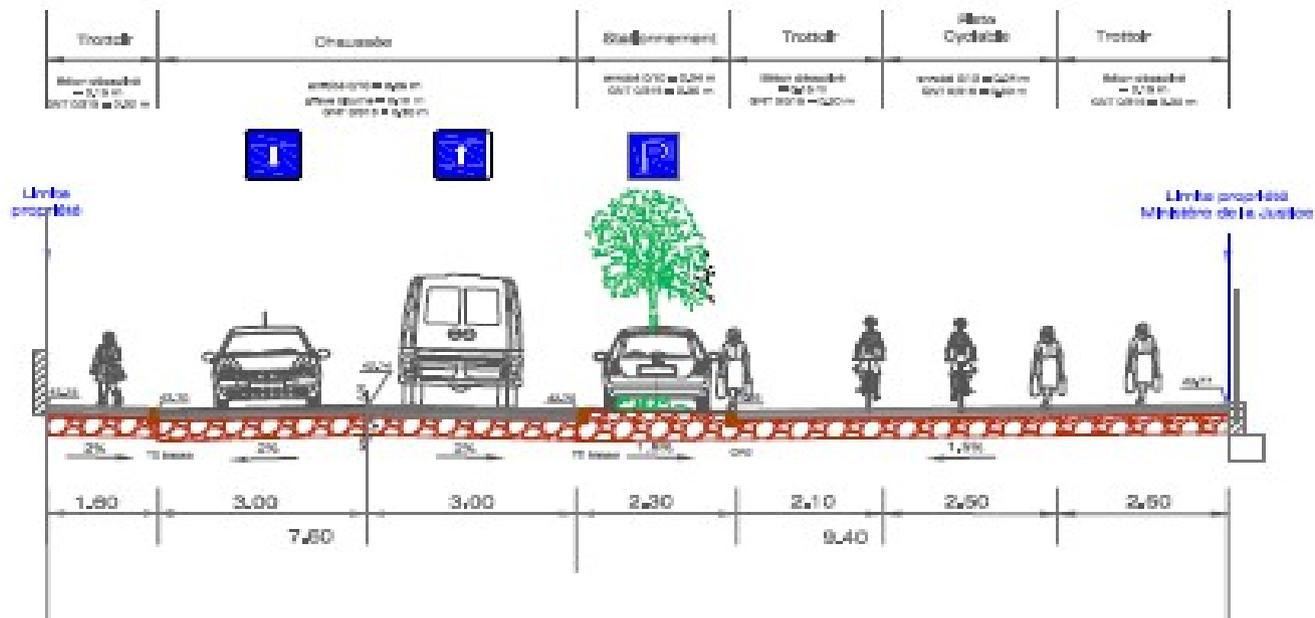
# PROJET D'AMENAGEMENT

## MONT-DE-MARSAN AGGLOMERATION

Direction du Pôle Technique  
8 Rue du Maréchal Bosquet  
40 000 - MONT-DE-MARSAN

### AVENUE DU COLONEL KW ROZANOFF - PALAIS DE JUSTICE

Prof<sup>il</sup> en Travers - Rue du Peyrouat vers Chem<sup>in</sup> du Baradé



Echelle : 1/100

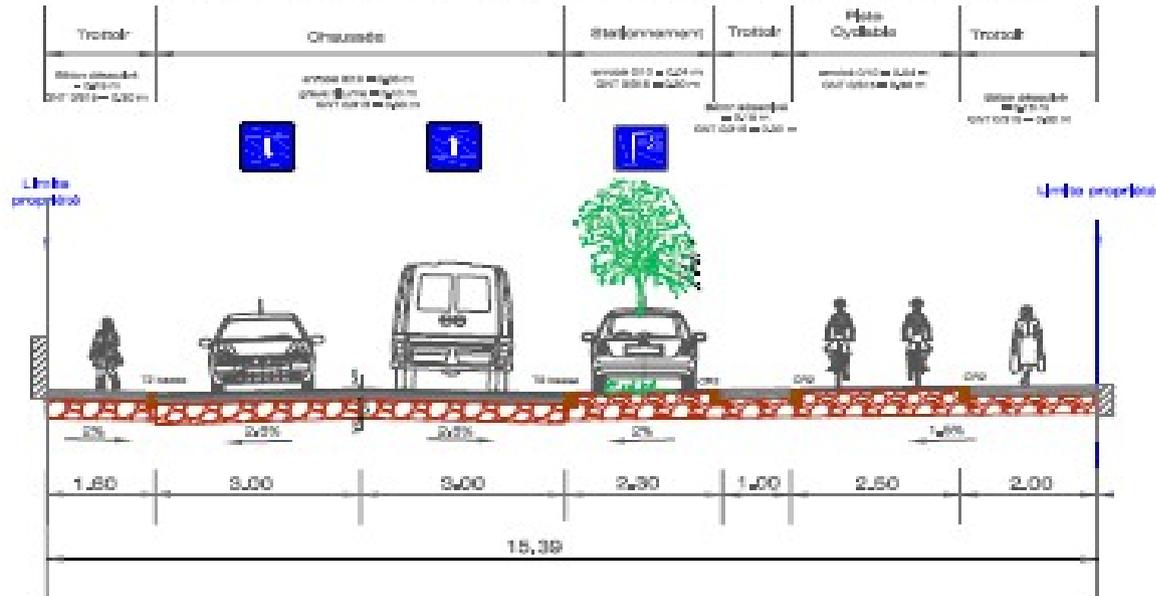


# PROJET D'AMENAGEMENT

**MONT-DE-MARSAN AGGLOMERATION**  
Direction du Pôle Technique  
8 Rue du Maréchal Bosquet  
40 000 • MONT-de-MARSAN

## AVENUE DU COLONEL KW ROZANOFF

Profil en Travers type - Rue du Peyrouat vers Chemin du Baradé



*Echelle : 1/100*



# PROGRAMME PREVISIONNEL

---

Février – août 2020 :           Renouvellement du réseau d'eau potable

Novembre – janvier 2021 : Enfouissement des réseaux aériens

Décembre – janvier 2021 : Réfection du réseau d'assainissement

Janvier – septembre 2021 : Travaux d'aménagement

**QUESTIONS - FIN**